

RAPPORT

ANNUEL

Ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration

Année financière terminée le 31 mars 1962

[blank page | page blanche]

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction

État financier

Direction de la citoyenneté canadienne

Renseignements sur la citoyenneté

Intégration des immigrants

Indiens

Fêtes nationales

Le carillonneur

Direction de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne

Direction de l'immigration

Programme de sélection, 1961

Établissement dans les fermes ou dans de petits commerces

Mouvements spéciaux et opérations

Réfugiés

Administration

Aide financière aux immigrants

Examen des voyageurs aux ports d'entrée canadiens

Divers

Remerciements

Direction des affaires indiennes

Conseils de bandes

Éducation

Bien-être

Développement économique

Chasse et pêche

Agriculture

Artisanat

Réserves et caisse de fiducie

Génie et construction

Bureaux régionaux et agences indiennes

Tableaux statistiques

Direction de l'enregistrement de la citoyenneté canadienne :

Tableau 1 Enregistrement de la citoyenneté, 1947 - 1961 incl

Tableau 2 Personnes admises à la citoyenneté canadienne, selon le pays d'allégeance antérieur et la période d'immigration, année civile 1961

Direction de l'immigration :

Tableau 3 Immigrants venus au Canada, 1852 - 1961

Tableau 4 Immigrants par groupes d'âge, selon le sexe et l'état matrimonial

Tableau 5 Origine ethnique et province de destination des immigrants

Tableau 6 Origine ethnique des immigrants, 1925 - 1961

Tableau 7 Origine ethnique et pays de citoyenneté des immigrants

Tableau 8 Origine ethnique et pays de dernière résidence permanente des immigrants

Tableau 9 Origine ethnique et emploi projeté des immigrants

Tableau 10 Emploi projeté et province de destination des immigrants

Direction des affaires indiennes :

Tableau 11 Population indienne, 1949, 1954, 1959, 1960 et 1961.

Tableau 12 Terres indiennes dans les réserves et nombre de bandes par province

Tableau 13 État des dépenses 1961 - 1962

Tableau 14 Prêts de la caisse renouvelable, année financière terminée le 31 mars 1962

Tableau 15 Fonds des bandes indiennes, recettes et déboursements, année financière terminée le 31 mars 1962

Tableau 16 Éducation des Indiens : Total des dépenses 1961 -1962

Tableau 17 Programme de construction de maisons, 1961 - 1962

Tableau 18 Nombre d'écoles indiennes du Gouvernement, classées selon le nombre de salles de classe régulières, par province, année terminée le 31 janvier 1962

Tableau 19 Pensionnaires fréquentant les cours d'internats par province, janvier 1962

Tableau 20 Étudiants indiens fréquentant les écoles provinciales, privées et territoriales, 1961 - 1962

Tableau 21 Inscription aux externats indiens, par province, janvier 1962

Tableau 22 Pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens, par province, janvier 1962

Tableau 23 Pensionnaires d'internats fréquentant les écoles non indiennes, par province ou territoire, janvier 1962

Tableau 24 Externes fréquentant les pensionnats indiens, par province

Tableau 25 Inscription des élèves indiens de langue française aux écoles indiennes du Québec, janvier 1962

Tableau 26 Élèves non indiens inscrits aux écoles indiennes, janvier 1962

Tableau 27 Détail de l'inscription des élèves indiens, 1961 -1962

Tableau 28 Pensionnaires d'internats indiens, classés selon le culte, par province ou territoire, 1961 - 1962

Tableau 29 Détail de l'inscription dans les écoles indiennes, par province ou territoire, 1961 - 1962

## **DIRECTION DES AFFAIRES INDIENNES**

### **Directeur : M.H.M. Jones**

Il y a près d'un siècle déjà que le gouvernement canadien a institué un organisme permanent pour la protection et l'avancement des Indiens.

Aujourd'hui, on encourage et on aide de plus en plus les Indiens à prendre la direction de leurs propres affaires et à partager les responsabilités que comporte la citoyenneté canadienne.

Le Comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes sur les Affaires indiennes a présenté son rapport final le 8 juin 1961. Après trois années d'étude, le Comité a conclu que les indiens du Canada ont réalisé de tels progrès qu'ils seront bientôt en mesure d'accepter pleinement les responsabilités et les avantages du citoyen canadien.

### **Les forces en oeuvre**

La Direction des affaires indiennes reconnaît d'emblée l'importance de l'aide que lui ont apportée d'autres organisations qui s'intéressent à l'avancement économique et social des Indiens.

Les gouvernements provinciaux portent le plus grand intérêt au bien-être de leurs ressortissants indiens. Des agences fédérales, des organisations bénévoles et confessionnelles et un grand nombre de particuliers ont contribué dans une large mesure au bien-être et au progrès matériel des Indiens.

Les Indiens eux-mêmes se sont beaucoup aidés, et il est très encourageant de les voir grandir sans cesse dans l'estime des autres citoyens canadiens.

A mesure que les Indiens s'intègrent davantage dans la vie nationale, la compréhension mutuelle s'accroît. Leurs enfants vont maintenant à l'école avec les autres petits Canadiens. Ils sont de plus en plus nombreux à fréquenter les institutions d'enseignement spécialisé ou d'éducation supérieure pour les artisans et les professionnels. Ils se montrent de plus en plus désireux et capables de s'occuper de leurs propres affaires.

La Direction des affaires indiennes a adopté un programme d'information intensifié, en vue d'intéresser davantage le public au progrès des Indiens et de faire en sorte qu'ils scient mieux compris et accueillis.

### **CONSEILS DE BANDES**

Les Indiens améliorent beaucoup leur sort eux-mêmes, notamment sous la direction de leurs conseils de bandes. Élus par les membres des bandes, ces conseils sont l'équivalent des corps administratifs des municipalités rurales, dont ils détiennent à peu près les mêmes pouvoirs et les mêmes fonctions.

En vertu de la loi sur les Indiens, les conseils peuvent édicter des règlements concernant la santé publique, la circulation, la prévention des désordres, l'éradication des mauvaises herbes, la conservation du poisson et du gibier, les travaux publics et d'autres questions intéressant les réserves.

Ils assument aussi certaines responsabilités à l'égard de l'utilisation des fonds de la bande. Quarante-deux conseils exercent déjà le contrôle, total ou partiel, des fonds de leurs bandes. Les bandes peuvent aussi être autorisées à édicter des règlements concernant le prélèvement de fonds, au moyen d'impôts ou de permis, et l'emploi de ces fonds.

Leurs attributions comprennent aussi la cession ou la location de terrains, la répartition des terres et l'acceptation des membres au sein de la bande.

On encourage les Conseils à participer davantage à l'administration de l'assistance sociale, à l'organisation de la collectivité et au développement économique. En Ontario, trente-trois bandes, soit quatre de plus que l'an dernier, administrent leurs propres services sociaux en conformité de la loi provinciale de l'assistance en vue du bien-être général.

Dans le domaine de la planification communautaire, des conseils de bandes ont demandé à la Direction de les aider à dresser les plans et de leur fournir l'assistance technique nécessaire à la construction de maisons et de salles publiques et de les aider aussi à prévoir l'aménagement d'agglomérations entières. Parmi les réalisations les plus remarquables des bandes indiennes, il y a lieu de signaler la belle salle publique construite par les membres de la réserve de Saint-Régis au coût de plus de \$70,000, avec les fonds de la bande, et où la Direction a fourni les plans et la surveillance technique.

Les bandes ont aussi entrepris l'élaboration de programmes à long terme. Dans l'Île Walpole des arpentages et des travaux préliminaires ont été faits en vue d'un aménagement complet qui sera réparti sur une période de vingt-cinq ans.

Les Indiens portent un intérêt toujours grandissant à la question de l'éducation et les conseils des bandes ont reçu l'autorisation de fonder des comités scolaires composés de membres des bandes désireux de participer au fonctionnement de leurs écoles et d'encourager l'éducation en général.

Au cours de l'année, les règlements concernant l'organisation et les attributions des comités scolaires ont été révisés de façon à leur donner plus d'initiative et d'autonomie. Ils sont maintenant chargés de l'administration des édifices scolaires, de la fourniture et de l'entretien de l'équipement sportif, de la surveillance de l'activité qui a lieu après les classes, de l'organisation de visites aux collectivités avoisinantes pour les élèves et de l'exécution de certains autres programmes.

La plupart des trente et un comités scolaires organisés ont manifesté, un vif intérêt pour l'administration de leurs écoles locales et l'instruction que reçoivent leurs enfants aux écoles mixtes des environs. Il est à prévoir que, forts de l'expérience acquise, les comités finiront par devenir de véritables commissions scolaires capables d'administrer leurs propres écoles, tout

comme les commissions scolaires des régions organisées.

## **ÉDUCATION**

Les Indiens continuent de s'intéresser davantage à l'éducation, élément essentiel de leurs progrès. L'inscription des élèves indiens dans les écoles indiennes et autres a atteint le total de 46,596, soit 3,481 de plus que l'année précédente.

### **Cours intégrés**

Tout en maintenant des externats dans les réserves ainsi que des pensionnats dirigés par des organisations confessionnelles, la Direction accorde de plus en plus d'attention à l'intégration des enfants indiens dans les écoles des autres enfants canadiens.

L'intégration de l'enseignement souvent s'accomplit à la suite d'accords formels conclus entre le ministère et des commissions scolaires en vue de l'établissement d'écoles dites "mixtes". De tels accords s'imposent lorsque les commissions scolaires sont obligées d'agrandir leurs écoles pour y recevoir les enfants indiens. Le ministère paie alors non seulement sa part de la construction, mais aussi les frais de scolarité, de chaque élève indien. Par contre, lorsque l'école d'une commission scolaire est assez grande pour recevoir un plus grand nombre d'élèves, ou que les enfants indiens sont peu nombreux, le ministère ne défraie que l'enseignement donné aux élèves indiens.

Le nombre des accords conclus à l'égard des écoles mixtes au cours de l'année a atteint un nouveau maximum de trente-deux, en regard de vingt l'année précédente. Les nouvelles écoles mixtes, pour lesquelles le ministère a déboursé \$2,267,694, ont donné l'enseignement à 2,292 enfants indiens additionnels.

Le nombre des élèves indiens inscrits aux diverses écoles non indiennes s'est accru de 32 p. 100 par rapport à l'année précédente et a atteint le chiffre de 14,241. C'est là une indication de l'intérêt grandissant que les parents indiens portent à l'éducation et de leur désir de voir leurs enfants fréquenter les mêmes écoles que les autres.

Il est aussi agréable de constater l'intérêt croissant envers l'éducation intégrée des enfants indiens que manifestent les gouvernements provinciaux et locaux, les organisations confessionnelles et de service social ainsi que la population en général. Sans cet appui, le programme n'aurait pu être mis à exécution.

L'augmentation rapide, de 1959 à 1962, du nombre des Indiens qui fréquentent les écoles secondaires non indiennes (de 1,457 à 2,755) et de ceux qui sont Inscrits dans les pensionnats non indiens (de 737 à 1,430) est un résultat significatif de l'intégration.

### **Aide à l'éducation**

Dans l'application de son programme, le ministère est venu en aide aux élèves indiens qui désirent pousser leurs études au delà de l'école primaire. L'assistance accordée

varie selon le cas, à partir du paiement des frais de scolarité et des fournitures scolaires, jusqu'à l'entretien complet, compte tenu des ressources financières de l'élève et de sa famille.

Vingt-six bourses d'études ont été, accordées, contre dix-huit l'année précédente, ainsi réparties : provinces Maritimes, 3; Québec, 7; sud de l'Ontario, 5; nord de l'Ontario, 2; Saskatchewan, 6; Colombie-Britannique, 3.

Les études supérieures entreprises par les boursiers comprennent celles de la médecine, du droit, du génie, des arts, de l'art dramatique et de la musique. D'autres ont suivi des cours de science infirmière, de pédagogie, de commerce ou de métiers particuliers.

Une aide spéciale est accordée aux enfants qui se logent dans des pensionnats, tout en suivant les cours des écoles non indiennes intégrées des environs. Seize instituteurs - Conseillers à plein temps et six à temps partiel surveillent les études et les devoirs de ces élèves, les guident et les dirigent, assurant ainsi la liaison entre les écoles indiennes et les écoles non indiennes.

En outre, trois autres instituteurs consacrent la moitié de leur temps à guider et à conseiller et la moitié à enseigner les matières scolaires ordinaires, les arts industriels ou des sujets d'un cours terminal.

### **Orientation**

Le programme d'orientation revêt une Importance primordiale dans les écoles indiennes en vue de préparer les élèves à s'intégrer dans les écoles non Indiennes, puis, devenus adultes, dans la société canadienne.

La Direction des affaires indiennes a encore accru le nombre de ses spécialistes en éducation, de ses directeurs-surveillants et de ses instituteurs - Conseillers.

Un manuel d'orientation à l'usage des instituteurs a été mis à l'essai. On se propose d'en distribuer une édition revue aux instituteurs de toutes les écoles indiennes. Afin de faciliter l'exécution du programme d'orientation, on a constitué à chaque bureau régional une petite bibliothèque d'ouvrages portant sur l'orientation et les tests.

### **Activités extra-scolaires**

Les activités extra-scolaires occupent une place importante au programme des pensionnats et des externats indiens, vu que les expériences dont peuvent profiter les élèves des écoles-ordinaires ont fait défaut à nombre de petits Indiens.

On organise fréquemment des visites des grandes villes, des établissements industriels ou des installations hydro-électriques, tant à des fins éducatives qu'en vue de l'orientation professionnelle des élèves.

L'orientation sociale étant également importante, on encourage les élèves à faire partie de cercles, de groupements confessionnels, à prendre part aux compétitions sportives

et athlétiques, de même qu'aux festivals de musique, de théâtre, etc. Tout en se divertissant, ils apprennent ainsi à s'associer sur un pied d'égalité avec les enfants non indiens. De nombreux élèves indiens se sont joints au cours de l'année aux clubs 4-H, aux Scouts, aux Guides, aux corps de cadets ou à des groupes semblables. Lors de l'inauguration du siège social des Scouts canadiens à Ottawa, le représentant du Yukon était le chef de troupe Franklin Johnson, Indien Kuchin de la région de Dawson.

### **Programme d'études**

La connaissance de l'anglais ou du français est indispensable à l'enfant indien. C'est pourquoi l'enseignement de l'une ou l'autre de ces langues est placé au premier plan dès la première année scolaire. En septembre 1962, on inaugurerait dans toutes les écoles indiennes, un cours élémentaire spécial de langues destiné aux élèves des jardins d'enfants et des élèves de première année, qui a déjà fait l'objet d'expériences dans un certain nombre d'écoles au Canada, sous la direction d'un spécialiste en lecture et en enseignement des langues.

On estime que beaucoup plus de la moitié des enfants indiens fréquentent des écoles non indiennes à quelque stade de leur éducation. Le programme des écoles indiennes est en général, calqué sur celui des écoles non Indiennes dans chaque province, afin que l'élève indien puisse passer à l'école publique sans trop de difficultés.

L'usage plus répandu du transport des écoliers, rendu plus facile par l'amélioration des routes des réserves et de celles qui y donnent accès, a permis la consolidation des petites écoles n'ayant qu'une seule salle de classe en de grandes écoles centrales. Au cours de l'année, la Direction a maintenu 181 écoles n'ayant qu'une salle de classe, en comparaison avec 200 en 1961 et 232 en 1958.

Les écoles saisonnières, qui longtemps ont offert des cours d'été de deux ou trois mois aux enfants des nomades de certaines régions isolées, sont sur le point de disparaître. Elles se voient remplacer par des externats ordinaires dans les établissements que l'on a fondés pour l'habitation permanente de ces petits groupes détachés. Pendant l'été de 1961, on n'a employé que dix-neuf instituteurs à l'enseignement saisonnier dans les provinces d'Ontario et de Québec, au lieu de quarante en 1956.

### **Fréquentation des écoles**

La fréquentation scolaire s'améliore quelque peu dans l'ensemble, mais les absences des élèves constituent encore l'un des principaux obstacles au progrès de l'éducation. Ce problème tient aux occupations saisonnières des parents.

Il est toutefois encourageant de constater l'augmentation des inscriptions chez les enfants de six ans. Au cours de l'année, environ 70 p. 100 d'entre eux ont fréquenté l'école. Si cette tendance persiste, elle supprimera en grande partie le retard dû au fait de commencer ses études à un âge trop avancé.

La fréquentation des jardins d'enfants s'est légèrement améliorée au cours de l'année et des mesures ont été prises en vue d'accroître le nombre de ces écoles l'an prochain.

Il devrait être possible d'ajouter jusqu'à dix nouvelles classes de ce genre chaque année dans les centres qui ont les installations voulues.

## **Éducation des adultes**

Au cours de l'année, 1,857 Indiens ont suivi l'un des cours organisés par le ministère. Environ 575 se sont inscrits à des cours destinés à l'amélioration de la collectivité; 381, à des cours d'artisanat; 342, à des cours de formation professionnelle.

Quelque 360 Indiens ont suivi des cours élémentaires où on leur apprenait à lire et à écrire ou à améliorer leurs aptitudes afin d'augmenter leurs chances de trouver de l'emploi dans des entreprises de l'extérieur.

Les cours de récupération scolaire organisés à Edmonton, Regina et Prince Albert ont continué de donner les résultats les plus encourageants. Ils sont destinés aux Indiens de 18 à 25 ans qui, ayant quitté l'école ont besoin d'une formation et d'une orientation qui sauront les préparer à travailler et à vivre en dehors des réserves.

Environ un tiers de ceux qui ont suivi les cours de récupération scolaire l'an dernier ont trouvé un emploi convenable, tandis qu'un autre tiers ont décidé de continuer leurs études ordinaires ou techniques. Les autres sont encore à la recherche d'un emploi ou sont retournés dans leurs réserves.

A la suite de ces résultats encourageants, on a organisé deux nouveaux centres dont 202 élèves suivent les cours. Un centre a été établi au Manitoba pour la première fois et on a dressé les plans en vue de l'ouverture d'un nouveau centre à North-Bay, l'an prochain, pour les Indiens du nord de l'Ontario et du nord-ouest du Québec. on songe aussi à en ouvrir un autre dans la ville de Québec, à l'intention des Indiens qui parlent français.

Ces cours de récupération scolaire, qui consistent en un programme d'études ordinaires, sociales ou techniques de huit mois, visent en définitive à assurer un emploi permanent à l'élève.

## **Organisation du personnel enseignant**

Le ministère a employé, 1,382 instituteurs à l'enseignement des matières scolaires ordinaires, des arts industriels et pratiques, de l'économie domestique, des arts domestiques, de la musique et de l'éducation physique.

La surveillance dans les externats était assurée par 177 principaux et cinq principaux adjoints. Sept des principaux se consacraient entièrement à la direction, trois partageaient également leur temps entre la direction et l'enseignement, tandis que 167 enseignaient à plein temps, tout en exerçant la surveillance générale de leur école. Les cinq adjoints enseignaient à plein temps.

## **Qualités du personnel enseignant**

Le pourcentage des instituteurs brevetés dans les écoles indiennes est passé de 88.9 à 91.3 depuis un an. Ceux qui possèdent l'immatriculation senior et un an de pédagogie ou davantage forment 71.4 p. 100 de l'ensemble, tandis que 19.8 n'ont que l'immatriculation junior plus une année de pédagogie ou un cours abrégé reconnu. Dans les externats, 92.9 p. 100 des instituteurs ont un brevet; dans les pensionnats, 88.3 p. 100.

Les diplômés d'université sont au nombre de 145 (10.6 p. 100), dont 57 sont employés dans les pensionnats, 85 dans les externats et 3 dans les écoles d'hôpitaux.

## **Formation des instituteurs en cours d'emploi**

Les surintendants des écoles ont organisé des réunions et des congrès où les instituteurs ont pu discuter leurs problèmes à la lumière des principes du ministère en matière d'éducation. Un cours d'orientation à l'intention des nouveaux instituteurs a été donné à North-Bay au début de septembre. Certains surintendants distribuent des bulletins à leurs subalternes, en plus de visiter régulièrement les écoles en vue d'assurer la surveillance et de guider et d'aider les instituteurs.

Des cours réguliers à l'intention des surveillants des pensionnats sont censés commencer l'an prochain, Ce sera le premier pas de fait vers l'organisation systématique de la formation en cours d'emploi sur une base régionale.

## **Surveillance**

Les surintendants ont visité régulièrement toutes les écoles. Indiennes, sauf quelques petites écoles éloignées où l'on ne se rend que par avion quand le temps est favorable. Leurs rapports d'inspection indiquent que, dans l'ensemble, le rendement des élèves s'améliore. On peut en conclure que parents et enfants comprennent mieux les avantages de l'éducation et son importance du point de vue de leur progrès social et économique.

Les écoles indiennes fonctionnent sous la surveillance et l'administration de sept surintendants régionaux, de douze surintendants de districts scolaires et de six directeurs-surveillants. Sauf pour une vacance en Alberta et une autre au Manitoba, le personnel de surveillance est au complet.

## **Pensionnats**

A la fin de l'année, 65 pensionnats indiens et un foyer étaient en activité, dont 6 étaient des institutions confessionnelles. Deux pensionnats de l'État furent fermés à Brocket, en Alberta, au cours de l'année, à cause de leur état de délabrement et de la proximité d'autres écoles convenables : le pensionnat indien de Saint-Cyprien, dirigé, par l'Administration des écoles indiennes de l'église anglicane du Canada, et le pensionnat indien du Sacré-Coeur, dirigé par la communauté des Pères Oblats, de l'Église catholique romaine. Le pensionnat indien de Sturgeon-

Lake, propriété de l'Église catholique romaine, a fermé ses portes à la suite de la construction d'un externat. Le 1er septembre 1961, à Mission City, en Colombie-Britannique, l'État a ouvert un pensionnat capable de recevoir 250 élèves.

Malgré l'augmentation naturelle du nombre d'enfants d'âge scolaire, le nombre des inscriptions aux pensionnats n'a guère changé. Le nombre des élèves à confier à une institution a diminué. D'autre part, les pensionnats jouent maintenant un rôle nouveau, celui de foyers pour les élèves qui fréquentent les écoles non indiennes, surtout les écoles secondaires.

Afin d'encourager l'emploi des Indiens parmi le personnel non enseignant des pensionnats de l'état, on a lancé en 1961 un programme de formation en cours d'emploi qui permet aux jeunes Indiens d'acquérir l'expérience voulue pour remplir les postes en question. Au cours de l'année, douze Indiens ainsi formés, ont été nommés à des postes vacants.

## **BIEN-ÊTRE**

Les services de bien-être, par des programmes qui visent au développement de l'organisation communautaire et à la formation des cadres indiens, suppléent aux programmes éducatifs.

C'est en 1954 qu'ont commencé à titre d'essai les véritables cours de formation des cadres. La réponse et la participation enthousiastes des délégués indiens à ces premiers efforts ont démontré de quelle valeur allait être pareille initiative dans l'amélioration des conditions sociales et économiques des réserves.

Les cours les plus intensifs en ce domaine se donnent depuis 1957 aux Indiens de l'Île du Cap-Breton, sous les auspices du département d'extension de l'Université Saint-François Xavier.

Dans la province de Québec, le Centre de culture populaire de l'Université Laval a participé, activement à l'organisation de cours pour les Indiens qui parlent le français. Les Women's Institutes ont aussi invité des femmes indiennes à suivre le cours de formation annuel des cadres sociaux au Collège Macdonald.

Des cours semblables ont été, organisés par le département d'extension de l'Université de l'Alberta. La Division de l'action sociale du ministère provincial de l'Éducation d'Ontario a travaillé activement à l'organisation de cours particulièrement conçus pour donner aux chefs et aux conseillers des bandes l'occasion d'apprendre de meilleures méthodes administratives. On a utilisé à cette fin les installations du centre de conférences et de formation de Quetico et de Geneva Park. En outre, les délégués indiens ont pu participer à Quetico aux cours de formation des conseillers de la jeunesse et des instructeurs d'artisanat. Pour le sud de l'Ontario, on prépare actuellement l'organisation d'un programme régional de formation qui sera exécuté à l'Université Western Ontario avec la collaboration de la Division de l'action sociale.

Le Conseil du bien-être du Winnipeg métropolitain s'est intéressé à l'or-

ganisation de moyens de formation à l'intention de divers groupes d'Indiens et de Métis. A titre d'expérience, il a donné dans certaines petites collectivités, des cours adaptés aux besoins locaux et pour lesquels on a utilisé les ressources disponibles à pied d'oeuvre.

La vie de la collectivité indienne offre maintes occasions d'apprendre à conduire des hommes et des entreprises outre les conseils de bandes et leurs comités, on trouve dans plusieurs réserves des associations bénévoles qui ont à leur actif nombre d'initiatives de toutes sortes. Divers groupes s'occupent d'hygiène, de bien-être et d'éducation, dont 159 cercles de ménagères, des sociétés féminines, des associations foyers-écoles, des groupes confessionnels et d'autres. Les résultats de la formation des cadres se manifestent dans le nombre de projets utiles à la collectivité qui ne cessent de voir le jour. Le rapport étroit qui existe entre la formation de dirigeants indiens et l'application des principes fondamentaux du développement communautaire saute aux yeux. A mesure que se développent l'esprit d'indépendance, la confiance en soi, l'initiative personnelle, la fierté raciale et le désir de participer pleinement à la vie communautaire, le besoin d'Indiens aptes à diriger les autres se fait de plus en plus sentir. Plusieurs de ceux qui ont les qualités requises ont maintenant l'occasion de rendre des services tout à fait exceptionnels à leurs semblables.

### **Le bien-être hors des réserves**

L'intérêt que suscitent les problèmes des Indiens qui s'établissent dans des communautés non indiennes s'est accru à un rythme remarquable partout au Canada. Si bien que nombre de nouvelles associations bénévoles se consacrent à la solution de ces problèmes. En outre, un nombre toujours croissant d'organisations nationales s'emploient sans cesse davantage à atténuer le choc que subit l'Indien arrivé à ville pour s'y instruire, y travailler et s'y faire une vie nouvelle.

Des centres d'accueil, des clubs, des cercles d'études et des foyers d'amitié se sont fondés à l'intention spéciale des Indiens. Il'en existait déjà depuis quelques années, mais ces services se sont multipliés et connaissent un regain de vitalité. Il'est particulièrement intéressant de voir l'Indien lui-même jouer un rôle important dans l'organisation, le développement et la conduite de tous ces mouvements. A la tête et parmi les membres de certains d'entre eux, on ne trouve que des Indiens; ailleurs, l'Indien s'associe aux autres à divers degrés.

### **Logement**

La qualité du logement dans les réserves est en amélioration constante et l'intérêt que les Indiens eux-mêmes manifestent envers le progrès de leurs communautés est évident. L'électrification de plusieurs réserves a permis l'installation de commodités modernes telles que l'eau courante, les cabinets de toilette, la réfrigération, la radio et la télévision, ce qui a sensiblement réduit l'écart qui existait entre le mode de vie des collectivités indiennes et celui des autres collectivités.

Des subventions sont accordées aux particuliers et aux communautés qui améliorent leurs habitations et leurs services publics, et il y a progrès constant à cet égard. Au

cours de l'exercice terminé le 31 mars 1962, 1,105 nouvelles maisons ont été construites au coût global de \$3,924,780, auquel le gouvernement a contribué \$2,254,763. Le reste a été défrayé par des particuliers ou par les caisses des bandes indiennes. Des réparations ont aussi été faites à 3,474 maisons, au coût de \$794,329, défrayé, par des crédits ou par les contributions de particuliers ou des bandes indiennes.

Cependant il faudrait encore 7,000 autres maisons, à cause surtout de l'accroissement rapide de la population et du nombre de familles, mais par suite aussi des besoins nouveaux que suscite l'évolution des conditions économiques. Les programmes de construction d'habitations et d'aménagement communautaire du Ministère doivent répondre aux besoins d'environ 190,000 Indiens qui forment près de 600 collectivités réparties dans tout le Canada et vivant dans toutes sortes de conditions. Le problème du logement ne saurait se résoudre que si chacun y met du sien. L'application d'un programme dynamique, l'emploi des plans et des techniques les meilleurs ainsi que l'entière collaboration des Indiens eux-mêmes, sont essentiels au développement de communautés indiennes progressives et économiquement capables de subvenir à leurs propres besoins.

### **Assistance publique**

L'assistance accordée aux Indiens pour leur permettre de subvenir à leurs besoins essentiels en fait d'alimentation, de vêtements et autres nécessités de la vie, est le chef le plus important de dépenses et absorbe environ 85 p. 100 des crédits de bien-être. Le coût en a été de 20 p. 100 plus élevé que l'année précédente, ce qui veut dire que les Indiens ont eu une année difficile au point de vue économique.

L'accroissement de la population, qui est d'environ 6,000 par année, est l'une des causes principales des problèmes d'ordre social qui se posent aux Indiens. Le fait que la main-d'oeuvre non spécialisée et celle qui exerce les métiers traditionnels de l'Indien dans l'agriculture, l'exploitation forestière et la pêche sont de moins en moins recherchées, n'a pas manqué d'avoir de graves répercussions. Les incendies de forêt à certains endroits et la sécheresse dans les Prairies ont aussi fait augmenter le coût de l'assistance.

### **Accords avec les provinces**

Du fait qu'elles sont petites et fort dispersées, il est coûteux et compliqué de fournir aux collectivités indiennes les mêmes services que les autres obtiennent des gouvernements provinciaux ou municipaux et des sociétés de bienfaisance.

Le ministère a pour ligne de conduite de négocier avec les provinces des accords en vue de rendre les Indiens admissibles aux mesures générales de bien-être sur le même pied que les autres citoyens. Depuis la Seconde Guerre mondiale, on a adopté le principe de l'égalité des Indiens en ce qui a trait à l'application de tous les programmes nationaux de bien-être et aux prestations de toute nature auxquelles le gouvernement fédéral contribue, par exemple, les allocations familiales, l'assistance aux vieillards, la sécurité de la vieillesse et les allocations aux aveugles.

## **Services de bien-être provinciaux**

Une déclaration conjointe fédérale-provinciale concernant l'assistance sociale et les services de santé dans la province de la Colombie-Britannique a été approuvée. Cette déclaration répartit les responsabilités respectives des agences fédérales et provinciales qui s'occupent du bien-être et de la santé des Indiens, tant dans les réserves qu'à l'extérieur, et prévoit notamment que les Indiens établis en dehors de leurs communautés seront admissibles à l'assistance sociale en cas de besoin. Des arrangements semblables, bien que de nature moins formelle, ont été conclus au cours de l'année en Alberta et en Saskatchewan.

En Ontario, le succès de l'application de la loi provinciale sur l'assistance sociale démontre que les bandes et les réserves indiennes sont capables d'assumer les mêmes responsabilités que les municipalités ordinaires.

Des ententes ont aussi été conclues avec les gouvernements du Yukon, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse en vue de l'application des mesures ordinaires de protection de l'enfance aux réserves indiennes. L'entente avec le Manitoba s'applique à sept réserves de l'ouest de la province. Dans les deux autres cas, de même qu'en Ontario et dans les Territoires du Nord-Ouest, toutes les réserves sont comprises dans les termes de l'accord. Bien qu'aucun accord formel n'ait été conclu avec les autres provinces, les Indiens y bénéficient largement des services du bien-être de l'enfance.

## **Services conjoints spéciaux**

En Colombie-Britannique, le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial se divisent les frais des programmes spéciaux adoptés en vue de résoudre les problèmes particuliers que pose le bien-être des Indiens en voie d'établissement dans la ville de Prince-Rupert et dans la grande région de l'agence de Babine, au nord de Smithers.

## **Développement communautaire au Manitoba**

En vertu d'un accord conclu avec la province de Manitoba, la Direction poursuit un programme établi en vue de répondre aux problèmes et aux besoins spéciaux des Indiens de cette province. Ce programme, appliqué à l'aide des services et des ressources de la province, a déjà donné des résultats appréciables au point de vue de l'emploi et du développement communautaire en général.

## **Travaux d'hiver**

La Direction a employé \$1,685,430 à l'exécution d'un programme de travaux d'hiver destinés à donner du travail à des Indiens qui autrement auraient été en chômage. Sur ce montant, \$500,000 ont été consacrés à des travaux d'utilité publique, dans les réserves. Le reste a servi à l'achèvement accéléré, au cours de l'hiver, du programme régulier de construction et de réparations de la Direction des affaires indiennes, ce qui a créé de l'emploi dont on avait grand besoin.

Chaque fois que la chose était possible l'exécution de programme a été discutée avec les conseils des bandes qui ont pris une part très active à la direction et à la réalisation des travaux. Ces entreprises ont donné de l'emploi à 5,811 indiens dans tout le Canada et ont grandement contribué à, prévenir la détérioration du moral qui accompagne la nécessité de compter sur l'assistance publique.

Les bandes indiennes qui avaient des ressources suffisantes ont aussi participé au programme de travaux d'hiver institué par le ministère du Travail. Environ 55 entreprises différentes ont été exécutées en vertu de ce programme au coût total de \$334,150 et 1,197 Indiens y ont trouvé du travail.

## **DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

La Division du développement économique a été organisée il y a deux ans pour aider les Indiens à atteindre un degré plus avancé de stabilité et d'indépendance économiques et pour assurer l'utilisation profitable de la formation supérieure maintenant accessible aux Indiens.

### **Service de placement**

Ce service s'efforce de, trouver aux Indiens des régions économiquement faibles une plus grande variété d'emplois à la ville et à la campagne et de faciliter l'intégration d'individus et de familles triés sur le volet dans l'économie et la vie des communautés non indiennes.

Des spécialistes en placement ont été, nommés à White Horse, Prince George, Calgary, Le Pas et London, ce qui porte à quatorze le nombre de ces fonctionnaires.

Le nombre des personnes placées dans des emplois de nature permanente, en collaboration avec le Service national de placement, s'est élevé à 355, en regard de 293 l'année précédente; dans plus de 70 p. 100 des cas, il s'agissait d'emplois spécialisés.

Les services professionnels d'orientation ont aidé nombre d'indiens à s'adapter à, la vie à l'extérieur des réserves. La Direction a conclu des arrangements spéciaux avec deux agences de service familial pour qu'elles conseillent et guident les Indiens en quête d'emplois et distribuent les fonds affectés au déplacement des indiens.

Le Service d'aide aux familles, à London, en Ontario, a ménagé, plus de quatre-vingts entrevues à des postulants pendant les quatre derniers mois de l'exercice financier et a contribué à aplanir des difficultés d'ordre social qui autrement auraient pu décider les Indiens à retourner dans les réserves.

Le Bureau catholique du bien-être social à Charlottetown, île du Prince Édouard, s'occupe du transfert de familles indiennes de l'Île Lennox, en collaboration avec le personnel de la Direction et le Service national de placement.

Aider les Indiens à obtenir des emplois saisonniers ou à court terme constitue

une partie importante du programme de placement. Environ 3,913 ont été placés dans des occupations telles que la culture de la betterave à sucre, les opérations forestières, la prospection, le service de guides, l'agriculture et des travaux de journaliers en général. Ce chiffre ne comprend pas tous ceux que d'autres membres du personnel de la Direction ont placés ou qui, après avoir reçu quelque encouragement, ont trouvé des emplois par eux-mêmes.

Le défrichement de routes exécuté au cours de l'hiver par les ministères du Nord canadien et des Travaux publics a été aussi une source importante d'emploi et de formation. Un total de 118 Indiens y ont été employés à Watson Lake, au Yukon, et 103 à l'agence de Yellowknife. Les salaires payés aux Indiens dans le premier cas se sont élevés à \$73,725 et, dans le deuxième, à \$65,000 environ.

### **Recherche et études**

Depuis 1960, une section de la Direction s'occupe de coordonner, tant dans les réserves qu'à l'extérieur, les études destinées à guider les bandes dans leur développement économique et à permettre à la Direction d'établir ses programmes.

La première des deux études faites au cours de l'année a porté sur la réserve des Gens-du-Sang, en Alberta, où les représentants de la bande avaient exprimé le besoin d'un plan de développement économique. Au cours de l'été, on a entrepris le relevé des sols, l'arpentage des rangs, une enquête sur l'utilisation courante des terres, la recherche de minéraux, le tracé de routes et les premiers travaux sur les aspects sociologiques de l'étude. Des ministères provinciaux et d'autres ministères fédéraux ont participé à ces entreprises, qui se continueront pendant l'été de 1962.

La seconde étude a porté sur la vente du produit des pêcheries commerciales Indiennes du nord de l'Ontario. Les études sur les lieux ont aussi compris, pour fins de comparaison, les modes d'écoulement adoptés en Saskatchewan et au Manitoba. Le travail est maintenant terminé et le rapport est presque achevé.

A leur propre demande, des réunions ont eu lieu avec les bandes de l'agence Caradoc au cours desquelles on a esquissé un programme d'études sociales, économiques et agricoles. On a aussi discuté avec des professeurs d'université la possibilité de leur participation à l'étude des problèmes sociaux et économiques des collectivités indiennes.

### **Chasse et pêche**

Le gibier, le poisson et autres ressources qui se renouvellent chaque année continuent d'être l'un des plus importants éléments de l'économie Indienne, tant du point de vue du commerce que de la subsistance. Le ministère s'efforce de mettre ces ressources en valeur, en collaboration avec les administrations fédérales et provinciales, de faire en sorte qu'elles soient exploitées de façon à donner un rendement soutenu et d'assurer aux Indiens leur juste part du revenu à en tirer.

Des programmes ont été conçus au sujet de la pelleterie, de la pêche,

commerciale ou non, du riz sauvage et d'autres grains naturels, et du service de guides pour les touristes. De concert avec le service de placement, on s'est occupé de conseiller et d'orienter les Indiens vers les emplois saisonniers de l'exploitation forestière.

Des accords formels conclus avec les provinces du Manitoba et de la Saskatchewan concernant la conservation des animaux à fourrure ont été maintenus en vigueur et l'on a négocié un nouvel accord de dix ans avec la province d'Ontario concernant la plupart des ressources naturelles renouvelables. Ce dernier accord comportera des déboursés annuels de \$200,000 que l'on partagera à parts égales avec le ministère des Terres et Forêts de l'Ontario. Le programme sera exécuté sous la direction du ministère provincial et portera d'abord sur le développement commercial des pêcheries des lacs, puis sur d'autres aspects à mesure que les premiers objectifs auront été atteints.

Une liaison étroite a été maintenue avec d'autres entreprises provinciales et, grâce à l'excellente coopération des administrations intéressées, des programmes assez semblables à ceux qui ont fait l'objet d'accords formels ont été mis en oeuvre. Cela s'applique particulièrement à la province de Québec, où l'on en est à la troisième décennie d'un programme efficace concernant le commerce des fourrures, tandis qu'un autre, ayant trait celui-là à la pêche commerciale, prend rapidement de l'ampleur.

Outre l'aide technique et administrative que comportent les programmes d'utilisation des ressources, plusieurs autres formes d'assistance ont été instituées pour les Indiens. Par exemple, des avances remboursables leur sont consenties pour l'achat de l'équipement, des provisions et des autres articles dont ils ont besoin pour le piégeage et la pêche. On leur fournit de l'aide pour la coupe et l'emmagasinage de la glace nécessaire à la conservation des produits de la pêche en été. Dans certaines régions, des stations de pêche ont été établies afin d'assurer un rendement de la meilleure qualité possible. On leur fournit aussi toute l'aide désirée dans la vente de leurs produits.

L'année a été, marquée par de faibles marchés en regard du coût élevé des marchandises et des services. Toutefois, le marché des fourrures brutes a été assez stable et a même donné quelques signes de reprise, surtout dans le cas du rat musqué, du castor et du vison. Les fourrures à longs poils, naguère dédaignées, ont retrouvé une certaine vogue. Le marché des poissons d'eau douce s'est quelque peu raffermi, les stocks congelés ayant diminué et les prix ayant atteint un niveau qui permet aux pêcheurs de gagner leur vie.

Le fait saillant du programme relatif aux fourrures a été le maintien à un niveau élevé de la production de peaux de castors pour laquelle des accords ont été conclus avec le Manitoba, la Saskatchewan et l'Ontario; depuis plus de cinq ans, elle est demeurée tout près de son point culminant, ce qui a compensé pour une bonne part la faiblesse des prix. Dans le domaine de la pêche commerciale, les Indiens ont accru leur contribution à l'ensemble de l'industrie au Manitoba et au programme coopératif de la Saskatchewan, tandis que leur apport restait le même dans les autres régions. Encore une fois, les entreprises que surveille le Ministère ont donné un excellent rendement, entre autres celles de la pêche à l'esturgeon dans le nord de l'Ontario et du Québec, celle de Bersimis, qui a produit du saumon de l'Atlantique à un prix raisonnable, celle de la pêche du "goldeye" des lacs Claire et Sandy et aussi celle de la pêche

en général des lacs du nord de l'Ontario.

Les Indiens ont manifesté plus d'intérêt qu'auparavant à l'établissement et à l'exécution des divers programmes. Ils ont participé activement aux congrès et réunions de trappeurs et des coopératives de poche et ont accepté, des postes d'aides et de surveillants dans les entreprises placées sous les auspices du ministère.

## **Agriculture**

Le programme agricole vise à une meilleure utilisation des terres arables des réserves en fournissant aux Indiens qui s'intéressent vraiment à la culture toute l'aide technique et financière nécessaire.

Le principal fait à noter a été l'accroissement considérable du cheptel résultant de l'adoption du système de roulement des troupeaux qui permet à un participant de garder pour lui-même l'augmentation naturelle du troupeau, alors que le troupeau de base est transféré à un autre éleveur après une période déterminée. Les fonds de roulement ont aussi été employés à l'achat de troupeaux, avec l'addition de subventions accordées en certains cas pour permettre l'achat d'un plus grand nombre d'animaux. La grande sécheresse qui a affecté certaines régions a retardé et restreint l'exécution du programme; dans certains cas, il a même fallu acheter du fourrage. On a autorisé l'achat de quarante-huit nouveaux troupeaux, de six à vingt-deux animaux chacun, qui seront distribués et employés d'après le système de roulement.

En outre, un troupeau de cinquante bêtes a été fourni à la bande John Smith, en Saskatchewan, comme contribution à un plan général de développement agricole institué par un groupe d'indiens de cette bande. L'achat de l'équipement nécessaire et les frais d'exploitation ont nécessité des déboursés de \$7,000 tirés des fonds de la bande et un prêt de \$20,000 tirés de la caisse renouvelable.

Le ministère a suivi avec intérêt les résultats de la Loi sur la remise en valeur et l'aménagement des terres agricoles, adoptée en vue de l'amélioration de l'économie rurale. Il est représenté aux comités de direction et de travail et s'applique surtout à améliorer les relations entre les bandes indiennes et les collectivités avoisinantes ainsi que la situation économique des réserves.

Les bandes indiennes assument graduellement la responsabilité de l'utilisation, de l'entretien et de la garde de leur outillage agricole ainsi que de l'établissement de programmes de drainage pour les terres de leurs réserves.

Grâce à la collaboration des ministres de l'Agriculture de la Saskatchewan et de l'Alberta, le ministère a réussi à obtenir l'abrogation de certains articles défavorables aux Indiens dans les lois provinciales sur le marquage des animaux.

Des conférences agricoles ont de nouveau eu lieu à Edmonton et à l'agence de Fisher River, au Manitoba, et les Indiens y ont participé pleinement. On constate une tendance

marquée de la part des Indiens à recourir aux services des spécialistes provinciaux, soit directement, soit par l'entremise des fonctionnaires de la Direction.

## **Artisanat**

On encourage les Indiens à suppléer leur revenu familial par la fabrication domestique d'articles de bonne qualité. Un service a été ouvert à Ottawa pour l'écoulement de ces marchandises, mais les fabricants en vendent la plus grande partie eux-mêmes à pied d'oeuvre. Le Conseil du Trésor a autorisé le Ministère à en stimuler davantage la production et la vente. Une autorisation semblable permet de faire des avances aux ministères provinciaux de la chasse en vue de l'achat de peaux brutes directement des chasseurs. Certains groupes non indiens semblent de plus en plus portés à encourager l'activité artisanale de l'Indien.

On a obtenu du ministère du Revenu national une modification de l'ordonnance concernant la vente des articles importés en vue de protéger les Indiens contre les imitations de provenance étrangère.

Un programme d'action conjoint à l'égard de quelque 60 indiens et Esquimaux de la Grande rivière à la Baleine, dans le nord du Québec, a été élaboré en collaboration avec le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales. Un programme semblable à l'égard des Indiens de la réserve de Big Cove, au Nouveau-Brunswick, est en cours de discussion avec le ministère provincial de l'industrie et du Développement. On espère que ces programmes pourront servir de guides au développement des arts domestiques dans les autres régions.

Les cercles de ménagères, en plus d'exécuter leurs travaux d'artisanat, ont confectionné, 5,556 vêtements d'hôpital pour le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. L'entrepôt d'Ottawa, à titre gracieux, a été mis à leur disposition et on y a aussi manutentionné et expédié 312 colis de vêtements et 175 colis d'articles scolaires.

## **Prêts de la caisse renouvelable**

La caisse renouvelable est une source de crédit pour les Indiens qui n'ont pas accès aux institutions de prêt ordinaires. Elle a accordé au cours de l'année 120 prêts d'une somme totale de \$220,356.68. Au cours de la même période, 94 prêts ont été remboursés en plein.

Cinquante-cinq pour cent des nouveaux prêts consentis étaient destinés à l'achat de machines agricoles et de bétail ainsi qu'à d'autres fins agricoles. Le reste a servi à l'achat de bateaux et d'engins de pêche, de camions, d'autobus pour le transport des écoliers, de matériaux de construction, d'articles de fabrication domestique, d'outillage pour l'exploitation forestière, ou à d'autres fins industrielles.

Au 31 mars 1962, il restait encore dans la caisse renouvelable un solde de \$371,606.10, sur un capital Initial d'un million de dollars.

## Rétablissement des anciens combattants indiens

Le nombre des subventions accordées aux anciens combattants indiens en vertu de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants n'a pas beaucoup varié depuis quelques années. Depuis 1945, 1,640 subventions d'un montant total de \$3,753,195.08 ont été autorisées. Jusqu'à présent, 1,177 des anciens combattants qui en ont bénéficié ont rempli les conditions qui leur donnent droit au titre de propriété de tout ce qu'ils ont acquis en vertu de cette loi.

Les dossiers du ministère indiquent que ces subventions ont été employées à l'achat de terres, de bâtiments, de matériaux de construction, d'objets mobiliers, de bétail et d'outillage agricole; elles ont aussi servi à l'achat d'équipement de pêche, d'exploitation forestière, de piégeage, à l'acquisition d'outillage agricole et Industriel et au défrichement des terres.

## RÉSERVES ET CAISSE DE FIDUCIE

### Pétrole et gaz naturel

Bien qu'il se soit fait moins d'exploration que les années précédentes, l'amélioration du marché, et en particulier du chiffre des exportations aux États-Unis, a résulté en une augmentation sensible du montant des redevances perçues. Les recettes ci-après provenant du pétrole et du gaz ont été portées au crédit des fonds des bandes :

...	1961 - 1962	1960 - 1961
Bénéfices provenant de la vente des droits d'exploration de pétrole et de gaz	\$109,808.56	\$183,197.78
Loyers annuels	553,238.17	58.1,575.15
Redevances de production	1,131,008.30	604,490.60
...	\$1,794,055.03	\$1,369,263.53

### Ventes de terres

On n'a vendu que quelques lopins de terre pour des fins Industrielles ou autres. Les travaux connexes à la construction de routes, de lignes de transmission, de pipe-lines et d'autres servitudes se sont poursuivis à la même cadence que l'an dernier.

### Baux

En sus des baux relatifs à l'exploration du pétrole et du gaz, 1,621 baux et permis ont été accordés. Les loyers ont rapporté \$1,359,766.57. Le nombre des baux et permis en vigueur a été de 6,095, soit 692 de plus que l'année précédente.

## **Extraction minière**

Aucune réserve indienne ne produit de minerai. La découverte d'or et de cuivre près de la réserve indienne no 64, à Fort Hope, dans le nord de l'Ontario, a incité une grande compagnie minière à entreprendre des démarches en vue d'acquiescer des concessions minières.

La vente de sable, de gravier et de pierre a rapporté \$94,275.15.

## **Opérations forestières**

Le ministère des Forêts a procédé à des relevés dans plusieurs réserves de l'Ontario et a préparé les cartes forestières préliminaires, à partir de photographies aériennes, de certaines réserves du Québec et des provinces Maritimes en vue des relevés topographiques qui seront faits en 1962.

On a obtenu du ministère de la Défense nationale les droits forestiers sur son lot 7741, en Colombie-Britannique, et on s'est préparé à y faire des relevés topographiques en 1962.

Il y avait 31 permis de coupe en activité et les recettes de l'exploitation forestière se sont élevées à \$672,463.78.

## **Successions**

Le nombre des successions administrées et réglées a été de 1,024; de plus, 322 ont été examinées de nouveau et réglées définitivement; 608 nouvelles successions ont été confiées aux administrateurs.

On a fait des enquêtes au sujet de 119 accidents fatals rapportés par la police et d'autres sources et les mesures voulues ont été prises dans les cas où l'on a établi la responsabilité de tierces parties.

La section des successions administre aussi les biens de 400 Indiens interdits à cause de maladies mentales et est chargée de la correspondance avec les autorités provinciales dans tous ces cas.

## **Propriétés foncières personnelles**

Certaines terres de la région de Sarnia ayant été rendues aux réserves, il a fallu faire beaucoup de recherches en vue de l'attestation officielle du droit à la possession légale. Les titres de propriété, ont été établis et enregistrés pour environ 75 p. 100 des terres de la réserve des Six Nations.

## **Effectif des bandes**

Les Indiens ont protesté contre l'admission de 53 personnes à l'effectif des

bandes en vertu des dispositions des articles 9 et 12 de la Loi sur les Indiens.

Une décision a été rendue dans cinquante de ces cas.

Au 31 décembre 1961, le registre des Indiens indiquait que la population indienne était de 191,655 personnes.

### **Réserves**

Au cours de 1961 - 1962, on a continué d'établir le registre général des terres indiennes, qui contient maintenant les inscriptions documentaires relatives à 162 réserves. Le registre des terres de colonisation Indienne et des terres de la Couronne placées sous l'administration de la Direction est maintenant complet pour ce qui est de l'Alberta et des Territoires du Nord-Ouest. Les ventes de terres qui ont eu lieu depuis 1790 dans environ 67 townships ont été indexées et inscrites au nouveau registre des cessions de terrains. Le programme annuel d'arpentages, exécuté sous la direction de l'Arpenteur général du Canada, comportait 63 relevés, dont 58 sont achevés.

### **CAISSE DE FIDUCIE ET ANNUITÉS**

#### **Fonds des bandes indiennes**

Au 31 mars 1962, les fonds des bandes Indiennes comprenaient \$23,792,407.18 au compte du capital et \$3,269,254.22 au compte des recettes, soit un total de \$27,061,661.40.

Les dépenses se sont élevées à \$6,895,293.66, contre \$7,257,178.68 l'année précédente. Les recettes ont été de \$6,598,657.98 contre \$6,656,160.58.

Voici les principaux chefs de dépenses :

Aide à l'agriculture	\$768,662.53
Secours aux indigents	579,558.87
Exploitation et gestion des biens des bandes	1,049,047.61
Logement	1,1478,982.79
Routes et ponts	506,201.24
Programme des travaux d'hiver	334,150.00*

[\*Environ \$211,000 de ce montant approximatif ont été employés à la paye des ouvriers et le ministère du Travail en remboursera près de la moitié.]

## **Épargnes**

En plus des fonds appartenant aux bandes indiennes, la somme de \$859,885.25 est détenue au nom de particuliers et de successions; les déboursés ont été de \$577,858.82.

## **Annuités**

Des annuités au montant global de \$493,132 ont été versées à 93,662 Indiens conformément aux dispositions des divers traités. Ce montant comprend les sommes payées aux Indiens au moment de leur émancipation ainsi que les recettes provenant des échanges de terres et les arrérages. Le gouvernement d'Ontario a remboursé \$32,624 de ce total, en exécution du Traité no 9.

## **GÉNIE ET CONSTRUCTION**

Le service professionnel du bureau principal, les ingénieurs régionaux et les surveillants de construction attachés aux bureaux régionaux ont fourni des services techniques de toutes sortes en rapport avec les travaux de construction.

Plus de 13 millions de dollars ont été affectés à de tels services, que la Direction a fournis en collaboration avec le ministère des Travaux publics dans le cas des entreprises les plus considérables.

Parmi les travaux exécutés au cours de l'année par les divers services mentionnés figure la construction de 23 externats contenant 54 salles de classe, de 2 pensionnats pouvant recevoir 370 élèves et d'un gymnase rattaché, à l'un des pensionnats. On a terminé la construction de 20 résidences pour le personnel enseignant.

La Division s'est aussi occupée des plans de nouveaux types d'externats, de maisons et de salles publiques pour les Indiens, des plans et de la construction des bâtiments accessoires des pensionnats ainsi que d'édifices servant aux bureaux, au logement du personnel, à l'entreposage de l'équipement, aux frigorifiques communautaires et à d'autres besoins. Elle a préparé les plans de subdivision des villages et des services publics, fait le travail de liaison avec les services de génie extérieurs appelés en consultation, réuni les données relatives aux achats d'emplacements; dirigé les études et les relevés relatifs à l'aménagement de routes; construit des routes, des ponts, des systèmes d'aqueduc et d'égouts, des centrales d'énergie électrique, des ouvrages d'irrigation et de protection contre l'érosion et réparé et entretenu diverses installations et constructions déjà en usage.

La Division s'est aussi chargée des détails administratifs concernant les appels de soumissions, l'adjudication contrats et la vérification de paiements.

## **SERVICE EXTÉRIEUR**

C'est à la Division des agences qu'incombe l'administration générale du service extérieur, ce qui comprend la gestion et la formation du personnel, l'étude et la con-

ception des méthodes et des pratiques, la fourniture et l'entretien des immeubles et de l'équipement, l'aménagement et l'entretien des routes et des systèmes de distribution d'eau et d'énergie des réserves, et la liaison nécessaire avec les Services de santé des Indiens et du Nord, afin de fournir les soins médicaux aux Indiens.

Au cours de l'année, la formation des employés a reçu une attention accrue et au moins un membre du personnel de chaque agence a suivi un cours de formation professionnelle. Une conférence nationale des surintendants a eu lieu pendant une semaine du mois de septembre, à Harrison Hot Springs, en Colombie-Britannique. Au cours de l'année, des membres choisis du personnel ont suivi des cours de formation à l'extérieur.

## NOM ET SITUATION DES BUREAUX RÉGION AUX ET DES AGENCES INDIENNES

Nom	Situation	Nom	Situation
MARITIMES	Amherst (N.-É.)	...	...
Miramichi	Chatham (N.-B.)	Rivière-Saint-John	Woodstock (N.-B.)
Eskasoni	Eskasoni (N.-É.)	Shubenacadie	Micmac (N.-É.)
Île du P.-É	Lennox Island (Île du P.-É)	...	...
QUÉBEC	Ville de Québec	...	...
Abitibi	Amos	Pierreville	St. François-du-Lac
Bersimis	Betsiamites	...	...
Caughnawaga	Caughnawaga	Pointe-Bleue	Pointe-Bleue
Lorette	Village-des-Hurons	Restigouche	Restigouche
Maniwaki	Maniwaki	Sept-Îles	Sept-Îles
Oka	Oka	Témiscamingue	Notre-Dame-du-Nord
ONTARIO	...	...	...
Sud de l'Ontario	Toronto	...	...
Caradoc	Muncey	Sarnia	Sarnia
Christian-Island	Christian-Island	Bruce	Chippawa-Hill
Golden-Lake	Golden-Lake	Six-Nations	Brantford
...	...	Saint-Régis	Saint-Régis (Québec)
Simcoe	Sutton-West	Tyendinaga	Deseronto
Rice-and-Mud Lakes	Peterborough	Walpole-Island	Walpole-Island
...	...	Parry-Sound	Parry-Sound
Nord de l'Ontario	North-Bay	...	...
Chapleau	Chapleau	Nakina	Nakina
Fort Frances	Fort-Frances	Nipissing	Sturgeon-Falls
James-Bay	Moose-Factory	Port-Arthur	Port-Arthur
Kenora	Kenora	Sault-Ste.-Marie	Sault-Ste.-Marie
Manitoulin-Island	Manitowaning	Sioux-Lookout	Sioux-Lookout
MANITOBA	Winnipeg	...	...
Clandeboye	Selkirk	Nelson-River	Ilford
Dauphin	Dauphin	Norway-House	Norway-House
Fisher-River	Hodgson	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie
Island-Lake	Island-Lake	Le Pas	Le Pas
SASKATCHEWAN	Saskatoon	...	...
Battleford	Battleford	File-Hills-Qu'Appelle	Fort-Qu'Appelle
Carlton	Prince-Albert	Meadow-Lake	Meadow-Lake
Crooked-Lake	Broadview	Pelly	Kamsack
Duck-Lake	Duck-Lake	Shellbrook	Shellbrook
...	...	Touchwood	Punnichy

ALBERTA	Edmonton	...	...
Athabaska	Fort-Chipewyan	...	...
Blackfoot	Gleichen	Hobbema	Hobbema
Gens-du-Seng	Cardston	Petit-lac-des-Esclaves	High-Prairie
Edmonton	Edmonton	Peigan	Brocket
Fort-Vermilion	Fort-Vermilion	Saddle-Lake	Saint-Paul
...	...	Stony-Sarcee	Calgary
DISTRICT DE MACKENZIE	Fort-Smith (T.N.-O.)	...	...
Aklavik	Inuvik	Yellowknife	Yellowknife
Fort-Smith	Fort-Smith	...	...
Fort-Simpson	Fort-Simpson	...	...
COLOMBIE-BRITANNIQUE ET YUKON	...	...	...
Colombie-Britannique	Vancouver	...	...
Babine	Hazelton	Nicola	Merritt
Bella-Coola	Bella-Coola	Okanagan	Vernon
Burns-Lake	Burns-Lake	Queen-Charlotte	Masset
Cowichan	Duncan	Skeena-River	Prince-Rupert
Fort-St.-John	Fort-St.-John	Stuart-Lake	Vanderhoof
Kamloops	Kamloops	Terrace	Terrace
Kootenay	Cranbrook	Vancouver	Vancouver
Kwawkewlth	Alert-Bay	West-Coast	Port-Alberni
Lytton	Lytton	Williams-Lake	Williams-Lake
New-Westminster	New-Westminster	...	...
YUKON	...	...	...
Yukon	Whitehorse	...	...

[blank page | page blanche]

## Immigration Branch

**Table 10, Intended Occupation and Destination of Immigrants Calendar Year 1961**

Direction de l'immigration

**Tableau 10, Emploi projeté et destination des immigrants Année civile 1961**

Intended Occupation	CANADA	Nfld.	P.E.I.	N.S.	N.B.	Que.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	B.C.	N.W.T.
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	Yukon
Emploi projete	...	T.- N.	Î.P.- É.	N.- É.	N.- B.	Qué.	Ont	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	T.N.- O.
MANUFACTURING, MECHANICAL & CONSTRUCTION	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
FABRICATION, MÉCANIQUE ET CONSTRUCTION	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Airplane mechanics and repairment - Mécaniciens d'avion	32	1	...	1	...	12	14	1	...	3	...	...
Automobile mechanics and repairmen - Mécaniciens d'automobile	573	4	1	5	5	176	269	27	10	28	48	...
Bakers - Boulangers	249	...	...	1	1	79	116	14	2	19	17	...
Blacksmiths hammermen, forgemen - Forgerons, marteleurs, forgeurs	57	...	...	1	1	12	28	4	2	7	2	...
Boilermakers, platers - Chaudronniers et plaqueurs	61	...	...	3	42	3	10	1	...	1	1	...
Brick and stone masons - Maçons en brique et pierre	583	...	...	2	2	106	362	36	3	33	39	...
Butchers and meat cutters - Bouchers et coupeurs de viande	206	1	...	2	2	72	87	8	6	9	18	1
Butter and cheese makers - Beurriers et fromagers	3	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	...
Cabinet and furniture makers - Ébénistes et fabricants de meuble	216	...	...	4	1	59	107	13	7	13	12	...
Carpenters - Charpentiers	634	3	...	3	34	132	323	26	7	37	68	1
Compositers and typesetters - Typographes et compositeurs	77	...	...	...	...	20	40	5	3	3	6	...
Construction machinery operators - Conducteurs de machinerie	40	...	...	...	2	3	23	4	1	2	4	1
Coremakers - Noyauteurs	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Dressmakers and seamstresses -	667	1	...	7	2	256	314	20	4	27	35	1

Couturiers et couseuses												
Electricians and wiremen - Électriciens et filistes	426	1	...	4	4	113	221	20	10	27	26	...
Electroplaters - Galvanoplastes	21	...	...	...	13	...	5	...	1	...	2	...
Furriers - Fourreurs	47	...	...	...	1	16	25	2	...	2	1	...
Glove makers - Gantiers	1	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
Jewellers and watchmakers - Bijoutiers et horlogers	56	...	...	...	...	27	22	1	...	1	5	...
Leather cutters - Coupeurs de cuir	3	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	...
Machine operators - Conducteurs de machine	254	1	...	2	3	78	121	13	5	15	16	...
Machinists - Machinistes	269	1	...	2	2	70	145	17	4	15	12	1
Mechanics and repairmen - Mécaniciens et réparateurs	512	2	1	2	1	193	227	18	7	24	35	2
Metal fitters and assemblers - Ajusteurs et monteurs-métaux	213	1	...	2	2	52	116	9	2	18	11	...
Milliners - Modistes de chapeaux	7	...	...	...	...	2	1	2	...	1	1	...
Millwrights - Constructeurs de moulins	6	...	...	...	1	...	3	...	...	...	...	2
Moulders - Mouleurs	48	...	...	...	...	13	31	2	...	1	1	...
Painters, decorators, glaziers - Peintres, décorateurs et vitriers	388	...	...	3	2	82	209	36	11	24	21	...
Pattermakers - Modeleurs	16	...	...	...	3	1	10	...	...	...	2	...
Photoengravers and lithographers - Photgraveurs et lithographes	9	...	...	...	...	1	8	...	...	...	...	...
Plasterers and lathers - Plâtriers et latteurs	51	...	...	...	...	17	25	3	...	2	4	...
Plumbers and pipe fitters - Plombiers et tuyauteurs	192	...	...	2	11	47	84	8	12	17	11	...
Printing and pressmen and plate printers - Impression	33	...	1	...	2	6	17	...	...	4	3	...
Radio repairmen - Réparateurs de radio	86	...	...	3	...	30	38	3	...	7	5	...
Sawyers (wood) - Scieurs (bois)	13	...	...	...	...	...	9	...	...	...	3	1
Sheet metal workers and tinsmiths - Tôliers et ferblantiers	47	...	...	1	1	11	25	1	1	5	2	...
Shoemakers and shoe repairers - Cordonniers	173	...	...	3	2	56	82	7	6	5	12	...
Spinners and weavers - Fileurs et tisseurs	34	...	...	...	...	6	24	1	...	2	1	...
Stationary engineers -	29	...	...	...	1	6	13	6	...	3	...	...

Mécaniciens de machines fixes												
Stonecutters and dressers - Tailleurs de pierre et bouchardeurs	3	...	...	...	...	...	2	...	...	1	...	...
Tailors - Tailleurs	328	...	...	1	2	108	174	17	1	12	13	...
Toolmakers, diemakers and setters - Outils, matriciers, monteurs	115	...	...	2	...	20	78	5	...	3	7	...
Upholsterers - Remboureurs	59	...	...	...	...	18	30	4	1	3	3	...
Welders and flame cutters - Soudeurs et découpeurs à la flamme	244	...	...	1	2	61	140	18	6	7	9	...
Other workers - Autres travailleurs	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
in food products - En produits alimentaires	45	...	...	...	...	10	23	4	...	3	5	...
in rubber products - En produits de caoutchouc	13	...	...	...	...	1	8	...	1	2	1	...
in leather & leather products - Du cuir et de ses produits	20	...	...	...	...	8	11	...	...	1	...	...
in textiles - Des textiles	51	...	...	1	...	16	26	3	...	1	4	...
in clothing & textile goods - Du vêtement et des produits textiles	146	...	...	2	1	36	88	2	2	5	10	...
in wood products - Des produits du bois	39	...	...	...	1	13	19	1	...	2	3	...
in pulp, paper and paper products De la pulpe, et de ses produits	12	...	...	...	1	3	5	...	...	...	3	...
in printing an publishing - De l'imprimerie et des publications	33	...	...	...	...	4	27	...	...	1	1	...
in metal - Des métaux	121	...	...	...	1	28	71	6	2	7	5	1
in non-metallic mineral products - Des prod. minéraux non métalliques	63	...	...	1	...	12	36	3	1	5	5	...
manufacturing & mechanical - De la fabrication et de la mécanique	373	3	...	9	4	95	211	7	2	18	24	...
in construction - De la construction	71	...	...	1	...	15	37	1	1	3	12	1
<b>TOTAL</b>	<b>8,076</b>	<b>19</b>	<b>3</b>	<b>71</b>	<b>153</b>	<b>2,210</b>	<b>4,146</b>	<b>379</b>	<b>121</b>	<b>431</b>	<b>531</b>	<b>12</b>
<b>LABOURERS - MANOEUVRES</b>	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
General Labourers (other than agricultural, - Manoeuvres en général fishing, logging and mining)	3,982	3	...	31	12	869	2,340	124	53	202	343	5

NOT STATED - AUTRES TRAVAILLEURS	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Not stated and unknown - Non spécifiés et inconnus	59	...	...	...	1	13	31	2	...	5	7	...
TOTAL WORKERS - TOTAL PUR LA MAIN D'OEUVRE	34,809	163	17	426	369	8,881	17,495	1,157	625	2,208	3,414	54
DEPENDANTS - NON DESTINÉS Â LA MAIN-D'OEUVRE	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Wives - Spouses	15,882	70	12	168	144	3,412	8,377	577	321	1,073	1,690	38
Children - Enfants	17,315	117	26	182	193	3,884	8,763	673	325	1,318	1,794	40
Others - Autres	3,683	15	14	125	64	743	1,883	120	62	224	428	5
TOTAL DEPENDANTS - TOTAL	36,880	202	52	475	401	8,039	19,023	1,370	708	2,615	3,912	83
TOTAL IMMIGRATION - IMMIGRATION TOTALE	71,689	365	69	901	770	16,920	36,518	2,527	1,333	4,823	7,326	137

**TABLEAU 11****POPULATION INDIENNE**

Le tableau ci-dessous donne la population indienne, par province, années 1949, 1954, 1959, 1960 et 1961. Les chiffres pour 1959, 1960 et 1961 sont ceux du 31 décembre.

Province	1949	1954	1959	1960	1961	Augmentation 1961	Pourcentage de l'augmentation 1961
île du Prince Édouard	273	272	341	343	348	5	1.5
Nouvelle-Écosse	2,641	3,002	3,561	3,630	3,746	116	3.2
Nouveau-Brunswick	2,139	2,629	3,183	3,280	3,397	117	3.6
Québec	15,970	17,574	20,453	21,154	21,970	816	3.9
Ontario	34,571	37,255	42,668	43,767	44,765	998	2.3
Manitoba	17,549	19,684	23,658	24,608	25,681	1,073	4.4
Saskatchewan	16,308	18,750	23,280	24,278	25,334	1,056	4.3
Alberta	13,805	15,715	19,287	20,063	20,931	878	4.4
Colombie-Britannique	27,936	31,086	36,229	37,375	38,616	1,241	3.3
Territoires du Yukon	1,443	1,568	1,868	1,923	2,006	83	4.3
Territoires du Nord- Ouest	3,772	4,023	4,598	4,758	4,915	157	3.3
TOTAL	136,407	151,558	179,126	185,169	191,709	6,540	3.5

**TABLEAU 12****TERRES INDIENNES DANS LES RÉSERVES ET NOMBRE DE BANDES, PAR PROVINCE, ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1962**

Province	Nombre de bandes	Nombre de réserves	Superficie totale en acres
Ile du Prince-Édouard	1	4	2,741
Nouvelle-Écosse	11	43	25,404
Nouveau-Brunswick	15	23	37,671
Québec	41	26	178,971
Ontario	111	163	1,555,732
Manitoba	50	107	524,015
Saskatchewan	67	120	1,207,250
Alberta	41	87	1,561,868
Colombie-Britannique	189	1,619	817,957
Yukon	14	(t)21	4,739
Territoires du Nord-Ouest	16	(t)26	1,931
<b>TOTAL</b>	<b>556</b>	<b>2,239</b>	<b>5,918,279</b>

[(t)Établissements indiens seulement.]



**TABLEAU 14**

**MONTANTS AVANCÉS SUR DES PRÊTS DE LA CAISSE RENOUVELABLE AUX INDIENS, APPROUVÉS EN VERTU DE L'ARTICLE 69 DE LA LOI SUR LES INDIENS, ET REMBOURSEMENTS, PAR PROVINCE, ANNÉE FINANCIÈRE TERMINÉE LE 31 MARS 1962**

A recouvrer, au mars 1961	...	497,937.35
<b>MONTANTS AVANCÉS 1961 - 1962</b>	...	...
Yukon	Néant	...
Colombie-Britannique	2,279.63	...
Alberta	19,543.10	...
Saskatchewan	50,322.94	...
Manitoba	40,942.05	...
Ontario	13,125.18	...
Québec	8,000.00	...
Nouveau-Brunswick	4,835.82	...
Nouvelle-Écosse	6,167.00	...
Île du Prince Edouard	Néant	145,215.72
...	...	643,153.07
<b>REMBOURSEMENTS 1961 - 1962</b>	...	...
Yukon	238.66	...
Colombie-Britannique	24,050.38	...
Alberta	1,971.71	...
Saskatchewan	45,287.56	...
Manitoba	12,409.07	...
Ontario	26,914.23	...
Québec	3,465.16	...
Nouveau-Brunswick	2,826.64	...
Nouvelle-Écosse	4,538.83	...
Île du Prince Edouard	Néant	121,702.24
...	...	521,450.83

En plus des paiements susmentionnés sur le capital, \$15,888.26 ont été payés en intérêts, par les Indiens, et crédités au revenu ordinaire - (Revenus sur les placements).

**TABLEAU 15**

**FONDS DES BANDES INDIENNES ÉTATS : RECETTES ET DÉBOURSEMENTS POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 MARS 1962**

<b>COMPTE DE CAPITAL</b>	...	...
...	RECETTES	DÉBOURSEMENTS
Agriculture	26,222.09	97,056.95
Administration des biens des bandes	64,146.29	512,000.52
Versements en espèces et titres d'attribution	...	...
Répartition d'espèces	...	411,248.30
Émancipation	...	121,088.80
Parts des Indiens transférés	42,260.21	72,093.43
Administration des réserves	...	46,550.61
Événements sociaux	...	3,047.25
Prêts des bandes	44,380.91	51,392.48
Logements	90,082.40	865,600.16
Puits	...	67,550.00
Routes et ponts	46,673.23	262,565.02
Terrain	41,002.88	14,643.95
Droits sur le gravier	94,275.15	...
Ventes de bois et produits de la coupe	18,279.06	...
Redevances sur le pétrole	1,131,008.30	...
Boni sur le pétrole	109,808.56	...
Droits de coupe	654,184.72	...
Divers	149,545.21	49,981.80
...	2,511,869.01	2,574,819.27
Solde au 1er avril 1961	23,855,357.44	...
Solde au 31 mars 1962	...	23,792,407.18
...	23,367,226.45	23,367,226.45

<b>COMPTE DE REVENU</b>	...	...
...	<b>RECETTES</b>	<b>DÉBOURSEMENTS</b>
Agriculture	135,993.14	671,605.58
Administration des biens des bandes	38,764.36	445,078.09
Versements en espèces et titres d'attribution	...	...
Répartition d'espèces	...	895,385.22
Commutations	...	1,488.75
Émancipation	...	18,718.46
Pension	...	25,375.25
Parts des Indiens transférés	6,164.29	10,393.95
Annuités	...	35,094.80
Éducation	...	39,728.86
Frais médicaux	...	58,535.31
Secours	11,815.44	579,558.87
Administration des réserves	...	45,418.39
Traitements	...	214,817.23
Événements sociaux	...	41,038.52
Intérêt payé par le gouvernement	1,315,732.43	...
Logements	31,631.88	613,382.63
Puits	...	47,517.49
Routes et ponts	67,313.02	243,636.22
Loyers, pétrole	553,238.17	...
Autres loyers	1,379,547.94	...
Intérêt sur les prêts aux bandes	8,981.08	...
Terrain	1,513.90	4,239.55
Divers	536,093.32	329,461.22
...	4,086,788.97	4,320,474.39
Solde au 1er avril 1961	3,502,939.64	...
Solde au 31 mars 1962	...	3,269,254.22
...	7,589,728.61	7,589,728.61

**COMPTES SPÉCIAUX DES INDIENS**

...	RECETTES	DÉBOURSEMENTS
Réserves d'animaux à fourrure	313,735.29	355,227.20
Réserves de poisson	9,188.49	11,694.50
Artisanat	*24,097.08	14,631.98
Lutte contre l'euphorbe feuillue à Cowessess	6,882.03	6,247.10
Champ de tir d'armes aériennes du Lac Primrose	584.00	20.70
Bande émancipée (Michel)	3,304.62	6,324.48
Héritiers absents ou disparus	749.78	904.75
Compte d'ordre :	...	...
Indemnité de terrain	152,976.10	96,225.51
Loyer	605,139.31	368,567.25
Divers	20,074.04	23,314.65
Divers	581.33	33,683.25
...	1,137,312.07	916,841.37
Solde au 1er avril 1961	380,879.88	...
Solde au 31 mars 1962	...	601,350.58
...	1,518,191.95	1,518,191.95

[\*Comprend \$6,000 d'obligations tenues par fidéicommiss.]

## COMPTES DES SUCCESSIONS DES BANDES

Solde au 1er avril 1961	466,375.62
Recettes	498,715.01*
...	965,090.63
Déboursements	481,672.41
Solde au 31 mars 1962	483,418.22

[\*Comprend \$239,450 d'obligations tenues par fidéicommiss.]

## COMPTES D'ÉPARGNE DES INDIENS

Solde au 1er avril 1961	310,540.08
Recettes	162,113.36*
...	472,653.44
Déboursements	96,186.41
Solde au 31 mars 1962	376,467.03

[\*Comprend \$74,200 d'obligations tenues par fidéicommiss.]

## AMENDES - LOI SUR LES INDIENS

Solde au 1er avril 1961	657,381.62
Recettes	54,029.44
...	711,411.06
Déboursements	37,166.25
Solde au 31 mars 1962	674,244.81

**TABLEAU 16****ÉDUCATION DES INDIENS TOTAL DES DÉPENSES 1961 - 62**

...	Externats et pensionnats	Construction ou acquisition	Dépenses générales	Total
Nouvelle-Écosse	155,550.84	8,095.92	...	163,646.76
Île du Prince Édouard	4,868.38	1,210.65	...	6,079.03
Nouveau-Brunswick	22,565.78	3,754.13	...	26,319.91
Québec	728,268.32	953,878.68	...	1,682,147.00
Ontario	**1,519,082.58	*1,855,089.56	...	3,374,172.14
Manitoba	1,740,211.22	1,165,530.20	...	2,95,741.42
Saskatchewan	1,672,047.87	756,825.74	...	2,428,873.61
Alberta	1,990,298.47	1,483,939.46	...	3,474,237.93
Colombie-Britannique	2,121,854.78	685,476.63	...	2,807,331.41
Yukon	303,351.42	30,782.72	...	334,154.14
Instruction et entretien des enfants indiens dans les écoles no indiennes	...	...	3,753,763.99	3.753,763.99
Traitements et frais de déplacement	6,808,462.17	...	415,859.89	7,224,322.06
Manuels de classe et papeterie	459,994.93	...	20,349.66	480,343.69
...	17,526,555.86	6,944,583.69	4,189,973.54	28,661,113.09

[\*Construction, Divers inclus dans l'item Ontario, \$3,158.68.]

[\*\*Postes divers et bureau principal inclus dans les totaux de l'Ontario.]

Nota : Traitements, frais de déplacement, manuels de classe et papeterie ont été déduits des montants globaux provinciaux.

**TABLEAU 17**

**PROGRAMME DE CONSTRUCTION DE MAISONS 1961 - 62 - RÉSULTATS PAR RÉGION**

Région	Nombre de maisons			Affectations du Bien-être	Contributions des fonds de bandes	Subventions L.T.A.C.	Contributions personnelles	Total
...	Commencées avant, terminées au cours de l'année financière	Commencées et terminées au cours de l'année financière	Commencée au cours de l'année financière et non terminées	...	...	...	...	...
...	...	...	...	\$	\$	\$	\$	\$
Maritimes	8	22	7	77,765.76	...	4,640.00	12,800.00	95,205.76
Québec	4	92	40	276,700.61	300.00	1,257.46	120,353.00	398,611.07
Sud de l'Ontario	35	56	29	119,145.87	88,551.66	4,494.89	67,320.66	279,513.08
Nord de l'Ontario	19	104	15	282,832.49	57,069.03	2,182.27	52,460.00	394,543.79
Manitoba	9	40	4	287,093.85	9,409.50	4,368.44	80,530.55	381,402.34
Saskatchewan	22	210	44	383,702.15	87,910.83	1,512.09	80,542.00	533,667.07
Alberta	23	172	37	248,423.38	577,193.60	...	32,955.00	858,571.98
District de Mackenzie	28	25	10	127,339.58	...	...	20,357.17	147,696.73
C.-B. et Yukon	51	185	122	451,759.81	169,298.27	...	214,510.22	835,568.30
...	199	906	308	2,254,763.48	989,732.89	18,455.15	661,828.60	3,924,780.12
Nombre total de maisons terminées -	1,105	...	...	...	...	...	...	...
Pourcentage -	...	...	...	57.4	25.2	.5	16.9	...



...	Hôpitaux	...	1	...	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	7
YUKON	Pensionnats	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	5
...	Auberges	2	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	0
TOTAL	...	6	182	104	53	37	22	13	11	6	4	5	2	5	1	1	1	458	1,240

**TABLEAU 19**

**PENSIONNAIRES FRÉQUENT LES COURS D'INTERNATS INDIENS, PAR PROVINCE, JANVIER 1962**

Province ou territoire	Nombre d'écoles	Inscription			Répartition selon le cours												Pourcentage de la fréquentation		
		Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11		12	...
...	...																		...
Nouvelle-Écosse	1	64	64	128	6	18	17	11	25	15	22	7	7	...	...	...	...	97	
Québec	5	349	352	701	75	96	114	109	85	82	77	61	2	...	...	...	...	99	
Ontario	9	512	554	1,066	99	169	152	178	127	147	88	63	43	...	...	...	...	97	
Manitoba	10	643	648	1,291	53	184	176	166	178	131	104	95	91	43	30	28	14	92	
Saskatchewan	9	824	804	1,628	88	273	227	244	182	182	138	98	79	62	36	20	19	95	
Alberta	12	872	695	1,367	68	116	131	152	172	164	111	150	103	94	37	31	88	05	
Colombie-Britannique	11	1,034	1,015	2,049	77	290	252	265	284	263	247	173	155	53	...	...	...	96	
Yukon	1	78	83	161	...	63	32	31	35	...	...	...	...	...	...	...	...	95	
Total général	58	4,176	4,215	8,391	466	1,209	1,100	1,155	1,088	954	787	647	480	252	103	79	71	95	

**TABLEAU 20**

**ÉTUDIANTS INDIENS FRÉQUENTANT LES ÉCOLES PROVINCIALES, PRIVÉS ET TERRITORIALES 1961 - 1962**

Classement	Île du Prince Edouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Territoires du Nord Ouest	Yukon	Total
Année préparatoire	...	12	...	21	28	39	22	...	35	...	...	157
1er cours	...	12	3	106	249	155	234	141	610	322	26	1,858
2e cours	...	21	2	95	208	150	193	131	486	204	22	1,492
3e cours	1	13	3	110	219	107	160	123	421	140	20	1,317
4e cours	1	19	6	107	227	83	158	132	393	138	19	1,283
5e cours	1	27	11	126	251	105	150	123	389	98	49	1,310
6e cours	...	23	18	150	254	102	98	140	326	78	41	1,230
7e cours	1	31	25	152	246	101	80	125	443	38	43	1,285
8e cours	...	14	19	208	176	81	69	78	344	28	35	1,052
9e cours	4	30	21	105	414	69	131	144	395	18	18	1,349
10e cours	...	11	8	60	204	56	55	36	259	5	11	705
11e cours	...	17	8	34	107	17	34	32	167	3	4	423
12e cours	...	9	5	7	72	6	29	36	107	4	3	278
13e cours	...	...	...	...	20	...	...	...	10	...	...	30
Collège 1re année	...	2	1	10	2	...	2	1	7	...	...	25
Collège 2e année	...	1	1	3	1	2	...	...	1	...	...	9
Collège 3e année	1	1	1	3	2	...	...	...	...	...	...	8
Collège 4e année	...	...	...	3	...	...	1	...	...	...	...	4
Droit	...	...	...	...	1	...	...	...	1	...	...	2
Médecine	...	...	...	1	1	...	...	...	...	...	...	2
École normale	...	...	...	8	10	1	3	...	3	...	...	25
École des infirmières	...	2	...	1	7	2	4	2	2	...	...	20
École d'aides-infirmières	...	...	...	1	3	...	3	5	11	...	...	23
Cours commercial	...	4	3	3	14	6	11	10	12	15	...	78
Métiers	1	16	14	14	29	12	24	8	26	11	...	155
Aveugles et sourds	...	1	...	2	12	10	4	1	4	2	...	36

Autres	...	...	...	...	44	13	5	5	18	...	...	85
Total	10	266	149	1,330	2,801	1,097	1,450	1,273	4,470	1,104	291	14,241
Inconnu	...	71	...	277	968	7	63	43	187	...	...	1,616

**TABLEAU 21**

**INSCRIPTION AUX EXTERNATS INDIENS, PAR PROVINCE, Janvier 1962**

PROVINCE	Nombre d'école	Pourcentage de la fréquentation 1960 - 61	Inscription			Répartition selon le cours												
			Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
...	...	...																
ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD	1	84	19	20	39	8	9	5	4	1	3	2	4	3	...	...		
NOUVELLE-ÉCOSSE	7	84	327	333	660	132	88	89	94	68	72	48	41	28	...	...		
NOUVEAU-BRUNSWICK	9	84	325	308	633	78	104	94	92	109	59	51	21	25	...	...		
QUÉBEC	19	93	953	867	1,820	251	353	294	233	243	191	126	116	13	...	...		
ONTARIO	98	89	2,866	2,680	5,546	632	899	879	709	677	546	452	409	294	40	...		
MANITOBA	70	84	1,809	1,834	3,643	541	540	576	582	427	397	285	199	71	25	...		
SASKATCHEWAN	64	85	1,467	1,496	2,963	438	509	428	450	363	303	208	170	93	1	...		
ALBERTA	30	91	889	793	1,782	119	340	272	257	250	215	203	82	40	4	...		
COLOMBIE-BRITANNIQUE	70	90	1,793	1,693	3,486	377	686	585	509	394	342	265	208	120	...	...		
TOTAL GLOBAL	368	88	10,448	10,024	20,572	2,576	3,528	3,222	2,930	2,532	2,128	1,640	1,250	687	70	9		

[Ce tableau ne comprend pas l'inscription de : (1)1,226 non Indiens  
(2)324 élèves qui habitent des auberges]

**TABLEAU 22**

**PENSIONNAIRES D'INTERNATS FRÉQUENTANT LES EXTERNATS INDIENS, PAR PROVINCE Janvier, 1962**

PROVINCE	Nombre d'écoles	Inscription			Répartition selon le cours													
		Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9				
...	...																	
MANITOBA	1	23	26	49	8	7	8	10	11	4	1	...	...	...				
ALBERTA	1	61	62	123	11	22	14	21	14	10	15	9	4	3				
COLOMBIE-BRITANNIQUE	1	82	70	152	...	11	24	27	27	31	13	19	...	...				
TOTAL GLOBAL	3	166	158	324	19	40	46	58	52	45	29	28	4	3				

**TABLEAU 23****PENSIONNAIRES D'INTERNATS FRÉQUENTANT LES ÉCOLES NON INDIENNES, PAR PROVINCE OU TERRITOIRE, JANVIER 1962**

Province ou territoire	Nombre d'écoles	Répartition selon le cours												Total	
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12		
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Québec	3	...	...	...	...	...	...	13	15	8	2	1	...	39	
Ontario	4	...	...	10	49	41	62	78	45	16	1	...	...	302	
Manitoba	4	...	2	21	27	15	24	38	40	41	54	19	14	295	
Saskatchewan	2	11	11	12	22	11	15	17	15	18	8	9	6	155	
Alberta	5	7	9	13	13	23	28	29	24	57	26	21	13	263	
Colombie-Britannique	5	...	...	...	...	...	...	49	62	36	52	33	17	249	
Yukon	2	...	...	...	...	29	23	30	36	1	6	1	1	127	
Total global	25	18	22	56	111	119	152	254	237	177	149	84	51	1,430	

**TABLE 24****EXTERNES FRÉQUENTANT LES PENSIONNATS INDIENS, PAR PROVINCE, JANVIER, 1962**

Province	Nombre d'écoles	Inscription			Répartition selon le cours													
		Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Nouvelle-Écosse	1	1	1	2	...	1	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	
Québec	4	126	129	255	39	55	47	26	26	35	26	1	...	...	...	...	...	
Ontario	3	12	13	25	...	5	1	5	4	2	3	5	...	...	...	...	...	
Manitoba	5	192	196	388	67	58	62	63	40	43	22	23	9	1	...	...	...	
Saskatchewan	6	152	139	291	42	35	33	45	25	42	30	26	13	...	...	...	...	
Alberta	11	578	610	1,188	186	146	174	140	152	115	112	91	65	5	...	1	1	
Colombie-Britannique	4	100	80	180	8	37	30	21	18	18	16	21	10	1	...	...	...	
Total global	34	1,161	1,168	2,329	342	337	347	300	265	255	209	168	97	7	...	1	1	

**TABLE 25**

**INSCRIPTION DES ÉLÈVES INDIENS DE LANGUE FRANÇAISE AUX ÉCOLES INDIENNES DU QUÉBEC, JANVIER 1962**

Classement des élèves	Nombre d'écoles	Inscription			Répartition selon le cours												
		Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9			
...	...																
Externats	6	332	323	655	171	139	99	89	82	66	6	3	...	...			
Pensionnats	3	282	273	555	60	87	80	74	66	70	66	52	...	...			
Pensionnats (Extremes)	2	119	110	229	28	53	42	22	22	34	25	3	...	...			
Total	11	733	706	1,439	259	279	221	185	170	170	97	58	...	...			

**TABLEAU 26**

**ÉLÈVES NON INDIENS INSCRITS AUX ÉCOLES INDIENNES, JANVIER 1962**

Province	Inscription			Répartition selon le cours												Nombre d'écoles		
	...	Garçons	Filles	Total	J	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		11	
...	...																	12
Île du Prince-Édouard	2	5	7	3	...	...	1	2	...	1	...	...	...	...	...	...	...	1
Nouvelle-Écosse	5	8	13	2	...	2	...	2	2	2	...	3	...	...	...	...	...	2
Nouveau-Brunswick	2	...	2	...	1	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	1
Québec	21	22	43	3	14	11	9	2	2	2	...	...	...	...	...	...	...	7
Ontario	143	129	272	29	39	50	36	23	22	33	20	18	2	...	...	...	...	45
Manitoba	170	182	352	54	50	60	53	50	27	20	16	15	6	1	...	...	...	62
Saskatchewan	95	100	195	57	32	34	19	15	18	9	7	4	...	...	...	...	...	32
Alberta	115	113	228	19	65	32	27	23	19	19	10	6	5	3	...	...	...	24
Colombie-Britannique	61	53	114	15	25	18	17	12	9	7	7	3	1	...	...	...	...	30
Total	614	612	1,226	182	226	207	169	129	99	93	60	50	14	4	...	...	...	204



Gouvernement fédéral	...	...	...	...	...	...	...	1	1	47	40	87
Total	1	5	10	12	9	14	12	3	66*	5,040	5,105	10,145**

[\*Comprend huit auberges et quatre pensionnats appartenant à une Église.]

\*\*Comprend 324 pensionnaires d'internats fréquentant les externats indiens et 1,430 pensionnaires d'internats fréquentant les écoles provinciales et privées.]

**TABLEAU 29**

**DÉTAIL DE L'INSCRIPTION DANS LES ÉCOLES INDIENNES, PAR PROVINCE OU TERRITOIRE, 1961 - 1962**

Province ou territoire	Externats	Écoles saisonnières	Écoles d'hôpitaux	Pensionnaires d'internats aux externats indiens	Total Externats	Externats aux pensionnats indiens	Pensionnaires aux pensionnats indiens	Total Pensionnats	Total Écoles non indiennes	Total Toutes les écoles
Île du Prince-Édouard	39	...	...	...	39	...	...	...	10	49
Nouvelle-Écosse	660	...	...	...	660	2	128	130	266	1,056
Nouveau-Brunswick	633	...	...	...	633	...	...	...	149	782
Québec	1,820	132	...	...	1,952	256	701	956	1,330	4,238
Ontario	5,546	380	16	...	5,942	25	1,006	1,091	2,801	9,834
Manitoba	3,643	...	...	49	3,692	388	1,291	1,679	1,097	6,468
Saskatchewan	2,963	...	14	...	2,977	291	1,628	1,919	1,450	6,346
Alberta	1,782	...	133	123	2,038	1,188	1,367	2,555	1,273	5,866
Colombie-Britannique	3,486	...	64	162	3,702	180	2,049	2,229	4,470	10,401
Yukon	...	...	...	...	...	...	161	161	291	452
Territoires du Nord-Ouest	...	...	...	...	...	...	...	...	1,104	1,104
Total for Canada	20,572	512	227	324	21,635	2,329	8,391	10,720	14,241**	46,696*

[\*Ne comprend pas 1,226 élèves non indiens fréquentant les écoles indiennes.]

[\*\*Ne comprend pas 1,616 élèves censés être inscrits aux écoles non indiennes au sujet desquels on ne possède de aucun renseignement.]

[blank page | page blanche]